



MAIRIE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

14 place de la Mairie
21220 Chambolle-Musigny

☎ 03 80 62 86 94

Messagerie : mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr
Site internet : <https://chambollemusigny.fr/>

DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

Arrondissement de BEAUNE

Canton de LONGVIC



COMPTE-RENDU REUNION DU 16 MARS 2022

APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 23 février 2022.

ETUDE DES DEVIS

Le conseil municipal a étudié les devis qui sont inscrits au budget 2022.

DUREE AMORTISSEMENT FONDS DE CONCOURS

La pose de deux points lumineux effectuée par le SICECO d'un montant de 2 648 € a été financée par fonds de concours. De ce fait, il est possible de procéder à l'amortissement de ce fonds de concours sur une durée maximale de 15 ans.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'amortissement de ce fonds de concours sur une durée de 3 ans de la façon suivante :

Recette investissement	Chapitre 040	Article 280412
Dépense fonctionnement	Chapitre 042	Article 681

2022 : 900 €

2023 : 900 €

2024 : 848 €

SUBVENTIONS 2022

Le conseil municipal arrête la liste des subventions allouées pour l'année 2022 comme suit :

1	CROIX ROUGE CONSEIL DEPARTEMENTAL	30 €
2	FEDERATION CARDIOLOGIE	30 €
3	LIGUE BOURGUIGNONNE CONTRE CANCER	70 €
4	COMITE UNICEF COTE D'OR	30 €

5	ASSOCIATION PARALYSES France	30 €
6	FRANCE ALZHEIMER	70 €
7	ASSOCIATION SCLEROSES EN PLAQUES	70 €
8	ADAPEI COTE D'OR	30 €
9	AMICALE AVEUGLES CIVILS COTE D'OR	30 €
10	BANQUE ALIMENTAIRE BOURGOGNE	70 €
11	SOCIETE AMIS BIBLIOTHEQUE PRETS	70 €
12	COTE D'OR TOURISME	30 €
13	PREVENTION ROUTIERE	30 €
14	UDSM	30 €
15	ASSOCIATION LA PASSERELLE DU BONHEUR	100 €
16	DONNEURS SANG GEVREY	100 €
17	TELETHON	100 €
18	MUSIQUE MUNICIPALE GEVREY	200 €
19	CLUB SPORTIF NUITON	130 €
20	AVENIR SPORTIF GEVREY CHAMBERTIN	100 €
21	AMICALE SAPEURS POMPIERS	300 €
22	COMITE DES JUMELAGES	300 €
23	ASSOCIATION PATRIMOINE ET CULTURE	300 €
24	ASSOCIATION QUAD RUGBY AVEC CORENTIN	300 €
25	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	500
26	AMICALE DES ECOLES	300 €
27	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MOREY	100 €
	TOTAL I	3 450 €
28	SAINT VINCENT TOURNANTE 2024	5 000 €
	TOTAL II	8 450 €

COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Maire présente le tableau des indemnités des élus 2021 ainsi que le compte administratif 2021 et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, par 8 voix, vote le compte administratif 2021 lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	327 057,55	273 166,00
Dépenses	263 853,66	196 705,35
Résultat de l'exercice	63 203,89	76 460,65
Excédent antérieur	123 962,30	
Déficit antérieur		97 903,86
Résultat global de clôture	187 166,19	- 21 443,21

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le résultat de l'année 2021 comme suit :

Excédent de fonctionnement :	187 166,19 €
Déficit d'investissement :	21 443,21 €
Restes à réaliser (dépenses investissement) :	48 295,00 €
Restes à réaliser (recettes investissement) :	9 245,30 €
Besoin de financement :	60 492,91 €

Le CCAS ayant été dissous au 31/12/2021, l'excédent de fonctionnement d'un montant de 556,26 € s'ajoute à l'excédent de fonctionnement du budget de la commune soit 187 722,45 €.

Le conseil municipal décide l'affectation des résultats comme suit :

Compte 001 (investissement dépense) :	21 443,21 €
Compte 1068 (besoin d'investissement) :	60 492,91 €
Compte 002 (fonctionnement recettes) :	127 229,54 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Le conseil municipal, par 9 voix, vote le budget primitif 2022 lequel peut se résumer ainsi :

	FUNCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	468 231,54	166 201,75
Recettes	468 231,54	166 201,75

VENTE PARCELLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un habitant souhaite acquérir la parcelle AK 640 située au 6 rue Caroline Aigle d'une superficie de 98 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable à la vente de la parcelle AK 640 d'une superficie de 98 m²,
- que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette vente.

Prochaines réunions :

Commission communication le 04/04/2022 à 18h30
Conseil municipal le 27/04/2022 à 20H00
Fin de la séance à 22h30

AGENDA

SOIREE CONVIVIALE CHAMBOLLOISE

Le covid-19 ayant empêché les rassemblements depuis 2020, et vu l'amélioration de la situation sanitaire actuelle, les conseillers décident d'organiser une soirée conviviale le 22 avril 2022.

Tous les habitants sont invités à cette soirée.

Les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître en mairie.

ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril 2022**

Les élections législatives auront lieu les **12 et 19 juin 2022**

La date limite des inscriptions sur les listes électorales pour les élections législatives est le 6 mai 2022 à minuit pour le dépôt ou l'envoi des formulaires à la mairie et le 4 mai 2022 par internet.

Vous avez la possibilité de vous inscrire et de vérifier vous-même votre situation électorale directement en ligne sur le site du service public.fr.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES AUX ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE MOREY/CHAMBOLLE

Sont concernés les enfants qui entrent en 1^{ère} année de maternelle (nés en 2019) et les nouveaux habitants.

Retrait des dossiers dès le 19/04/2022 au secrétariat de la mairie de Morey ou sur le site www.morey-saint-denis.fr.

Dépôt des dossiers du 19/04/2022 au 13/05/2022 au secrétariat de la mairie de Morey pendant les heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (le mercredi jusqu'à 19h00).

Dérogations (jusqu'au 13 mai 2022) : elles concernent les enfants domiciliés à Morey ou Chambolle et scolarisés dans une école extérieure, ainsi que les enfants domiciliés à l'étranger et demandant une scolarité à Morey. Informations auprès de la Communauté de Communes de Gevrey/Nuits ou sur internet <https://ccgevreychambertin-et-nuits-saint-georges.com>

SAINT VINCENT TOURNANTE 2024

ATELIERS FLEURS DE 15H A 20H

Le 22 mars à la salle des fêtes de CHAMBOLLE-MUSIGNY

Le 05 avril à la salle des fêtes de MOREY-SAINT-DENIS

Le 19 avril à la salle des fêtes de CHAMBOLLE-MUSIGNY

Le 3 mai à la salle des fêtes de MOREY-SAINT-DENIS

Le 17 mai à la salle des fêtes de CHAMBOLLE-MUSIGNY

REUNION PUBLIQUE

A la salle des fêtes de MOREY-SAINT-DENIS

Le 30 mars à 18H